

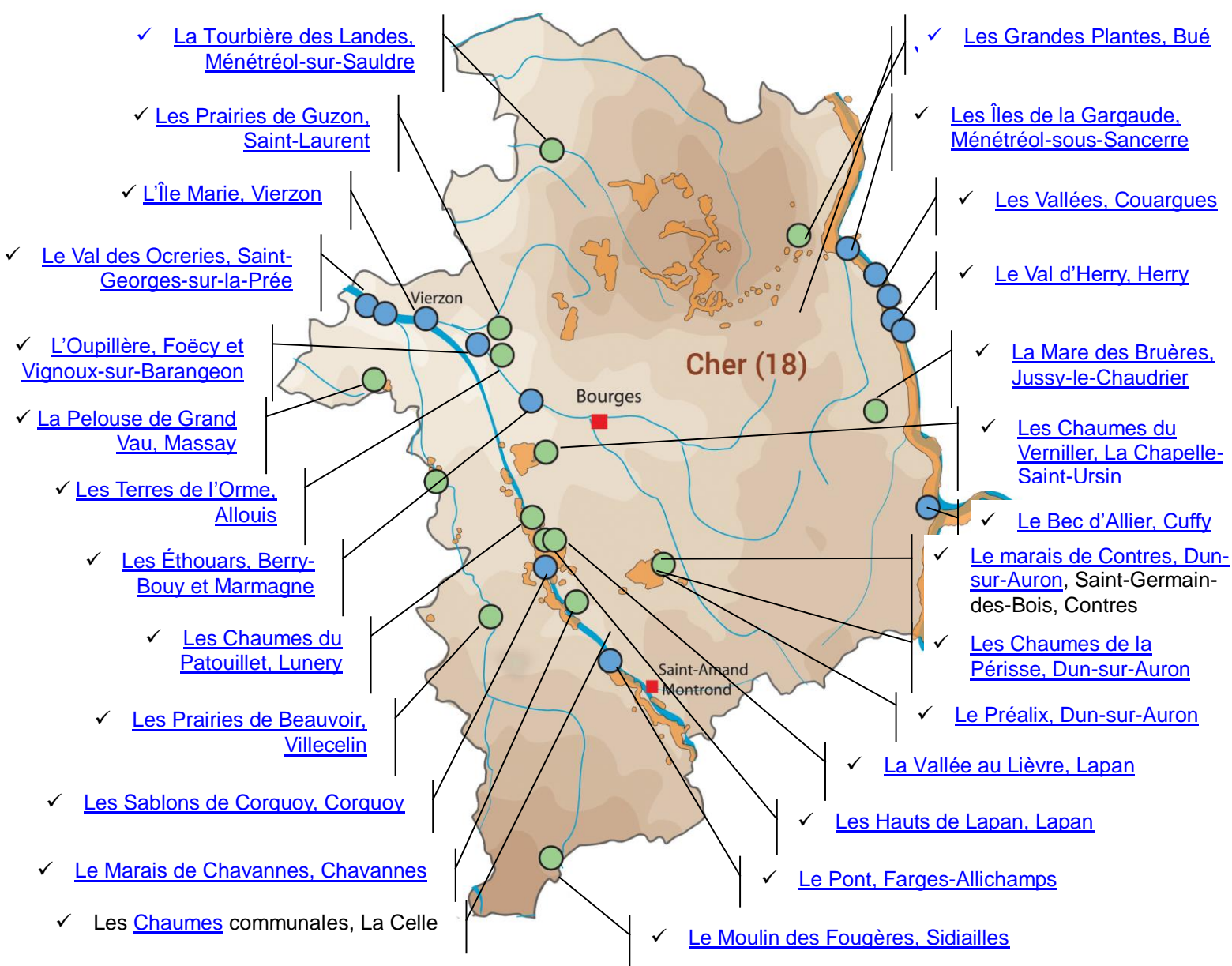
Rapport d'activités 2021

Assemblée générale – 2 avril 2022



Département du Cher
Délégué départemental : poste à pourvoir

✓ Espaces naturels préservés



✓ Actions transversales ou hors site

Les Prairies de Beauvoir, Villecelin

Conservatrice bénévole : Marie-Christine Falgoux



CONNAÎTRE

Un inventaire participatif a été organisé le 26 juin. Il a réuni une dizaine de naturalistes. Les insectes ont été à l'honneur avec notamment les coléoptères, hémiptères et rhopalocères. Les inventaires ont également permis de mettre à jour les connaissances sur les plantes vasculaires et les oiseaux. La sortie grand public prévue en parallèle de cet inventaire a été annulée faute de participants.



GÉRER

Comme chaque année, les prairies ont été fauchées par M. Aladenise, exploitant local, puis pâturées par son troupeau de bovins.



VALORISER

Animation grand public

Trois animations étaient prévues cette année :

- parcours énigme à destination des familles, reporté puis finalement annulé à cause du Covid ;
- inventaire participatif dans le cadre des 31h (annulé faute d'inscription) ;
- "Arbres, vie et usages" organisé par l'Office de tourisme de Lignéres.

Les Prairies de Guzon, Saint-Laurent

Conservateur bénévole : Christophe Bodin



CONNAÎTRE

En 2021, les boisements des Prairies de Guzon ont été intégrés à l'étude sur la maturité et la naturalité des forêts récentes des Cen de la région Centre-Val de Loire réalisée dans le cadre d'un stage de licence de Simon Kuntzburger.

Le conservateur bénévole, Christophe Bodin, a réalisé un inventaire des lichens du site, groupe délicat qui n'avait pas encore fait l'objet de relevés.

Le site étant intégré au réseau LigérO, il fait l'objet d'un suivi piézométrique régulier.



GÉRER

Le conservateur bénévole du site a réalisé de petits entretiens réguliers sur plusieurs zones.

L'association d'insertion Le Relais a réalisé l'entretien de la prairie humide par débroussaillage avec ramassage et exportation en dehors du site, après les travaux de restauration réalisés en 2020.



VALORISER

Une balade nature a été proposée en juillet, mais faute de participants, a dû être annulée.

La Tourbière des Landes, Ménétréol-sur-Sauldre

Conservateur bénévole : Hervé Renaudineau



CONNAÎTRE

En 2021, le suivi léger des zones humides a été renouvelé sur le site pour mesurer l'effet des travaux de bûcheronnage de pins et d'arrachage de saules. Seuls les indicateurs "flore et piézométrie" ont été concernés.

Les piézomètres montrent qu'entre 2018 et 2020, le niveau de la nappe a fortement baissé dans la tourbière, de 17 cm dans la partie est et de 12 cm dans la partie ouest. Comme pour le Marais de Chavannes, cette baisse peut s'expliquer par les deux années de sécheresse estivale forte en 2018 et 2019. Les données 2021 sont malheureusement incomplètes mais semblent indiquer un rehaussement significatif pour les deux piézomètres. L'effet des gros travaux de bûcheronnage en 2019 est difficile à estimer du fait des années climatiques exceptionnelles et du manque de données post-travaux.

De son côté, l'indicateur "flore" montre que l'engorgement du sol exprimé par la végétation de la Tourbière des Landes est plutôt stable.

Le conservateur bénévole, Hervé Renaudineau, contribue à la mise à jour de l'inventaire général du site lors de ces visites.



PROTÉGER

Organisation du comité de pilotage en fin d'année 2021, celui-ci s'est déroulé en début d'année 2022.



GÉRER

En début d'année, des élèves de BTS "gestion et protection de la nature" du lycée agricole du Chesnoy ont participé à un chantier organisé par le conservateur bénévole du site. Ce chantier avait pour but principal de dégager les contours de la mare par du bûcheronnage mais il a également permis aux élèves de réaliser quelques actions scientifiques : réalisation de transects autour de la base météorologique, de relevés pédologiques et de relevés botaniques.

La convention de chasse actuelle avec l'association des Amis de la Rozelle s'étend sur trois saisons de chasse de septembre 2019 à février 2022. Aucun sanglier n'a été abattu cette année.

Des pieds de Raisin d'Amérique continuent de se développer sur le site mais de moins en moins nombreux du fait de leur arrachage systématique. Cependant, il semble que de nombreux pieds se développent sur le tas de compost communal qui se trouve au pied de l'antenne téléphonique. Ces derniers devront donc être surveillés, en collaboration avec la mairie, pour s'assurer qu'ils ne se propagent pas sur la tourbière.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur la tourbière par le Conservatoire et Nature Image Découverte.

↳ Une animation à destination du grand public était prévue par le Cen mais a dû être annulée faute de participants. Concernant les cinq animations prévues par le conservateur bénévole, deux ont été annulées en raison des mesures sanitaires mais les trois autres ont été réalisées et ont réuni 21 participants.

↳ L'association « La Sauldre de Ménétréol » avait souhaité inaugurer la formation de son association avec une découverte de la tourbière l'année dernière. Cette année, une seconde animation a été organisée par le conservateur bénévole avec un total de six participants.

↳ Quatre animations ont été réalisées par Nature Image Découverte et ont réuni 25 participants.

Concernant les médias, une annonce et un article avec photo sont parus dans Le Berry Républicain.

L'année dernière, le site avait été pourvu de nombreux aménagements pédagogiques qui ont été complétés, cette année, par la pose de huit panneaux pédagogiques. Ces panneaux ont été fabriqués par l'entreprise Pic Bois et posés par Environnement 41. Ils jalonnent un sentier qui traverse la tourbière puis fait le tour de l'étang communal avant de revenir au point de départ. Parmi ces panneaux, deux sont composés de trièdre et deux autres ont des volets à manipuler pour découvrir des informations de manière ludique. La plaquette, quant à elle, a été rédigée mais sera finalisée et éditée ultérieurement suite à une demande du Conseil départemental du Cher.

Parallèlement, les travaux de création du parking par Le Relais, initiés en 2020, ont été terminés en janvier. Enfin, suite à la pose de l'écocompteur en 2020, les premiers résultats sont disponibles. Sur 2021, l'écocompteur a relevé un total de 519 passages avec une moyenne journalière de deux passages.

Le câble de la main courante ayant été volé pour la seconde fois, un dépôt de plainte a été fait auprès de la gendarmerie d'Aubigny-sur-Nère et le câble sera remplacé en début d'année 2022.

Enfin, une discussion a été entamée avec l'Office de tourisme d'Aubigny-sur-Nère qui souhaite mettre en avant la tourbière et créer un éventuel partenariat avec le Conservatoire.

La Mare des Bruères, Jussy-le-Chaudrier

Conservatrice bénévole : Jeanine Dubois



GÉRER

La commune de Jussy-le-chaudrier a réalisé l'entretien des bords de la mare (côté route) par débroussaillage.



VALORISER

La sortie prévue en avril pour la découverte du triton crêté et de la vie dans la mare a dû être annulée suite au confinement lié à la crise sanitaire.

Les Terres de l'Orme, Allouis

Conservateur bénévole : Jean-Claude Léchelon



GÉRER

L'ensemble du site a été pâturé par l'éleveur local, M. Delaporte.

Le pâturage a été réalisé en deux parties : du 1^{er} juin jusqu'à mi-juillet environ pour l'enclos sud de manière à ce que les animaux consomment bien la végétation herbacée et aient un impact sur les petits ligneux ; et de mi-juillet fin octobre pour l'enclos nord.

Le regain de végétation après l'été a permis au troupeau de pâturer l'ensemble du site et accentuer la pression de pâturage sur les secteurs avec beaucoup de ligneux jusqu'à la mi-décembre.

Une vache caractéristique est restée sur le site une semaine supplémentaire avant de se montrer plus docile et de finalement rejoindre ses congénères à l'étable pour l'hiver.



VALORISER

Animation grand public

La sortie annuelle organisée par le Conservatoire, en partenariat avec l'Office de tourisme de Mehun-sur-Yèvre, a pu avoir lieu et a permis à neuf personnes de découvrir ou redécouvrir le site en pleine floraison des orchidées.

Les Luneaux, Sancerre

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le site Conservatoire est toujours composé de plusieurs petites parcelles non contiguës représentant un total d'un peu moins de 0,5 ha au-dessus du village de Chavignol. Les actions sur ce site sont réalisées dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Coteaux calcaires du Sancerrois ».

Les Chaumes du Patouillet, Lunery

Conservateur bénévole : Claude Barbillat

NB : l'ensemble des « Chaumes du Patouillet » rassemble les sites des « Chaumes du Patouillet », du « Bois du Patouillet » et de « Chanteloup »



CONNAÎTRE

En 2021, les bois du Patouillet ont été intégrés à l'étude sur la maturité et la naturalité des forêts récentes des Cen de la région Centre-Val de Loire réalisée dans le cadre du stage de licence de Simon Kuntzberger.



PROTÉGER

Le comité de site ENS a été réalisé le 5 octobre 2021, réunissant 10 participants en plus de la garde animatrice Marine Durieux et de la chargée de mission "animation territoriale" Emmanuelle Speh. Cette réunion sur site a été l'occasion de présenter les éléments du nouveau plan de gestion des sites gérés par le Conservatoire sur les communes de Lunery et Lapan, et les importants travaux de restauration des sites réalisés et à venir.

Le Conservatoire a déposé sa candidature pour l'acquisition de parcelles sur le site de Chanteloup concernant 4 ha 47 a 24 ca, et a été retenu.

Une rencontre a eu lieu avec un propriétaire riverain du site de Chanteloup, pour le retrait de dépôts de déchets sur une parcelle du Conservatoire. Les limites des parcelles ont été indiquées à celui-ci.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi de la communauté de communes FerCher, une demande de déclassement de statut EBC (Espace classé boisé) a été effectuée par le Conservatoire pour certaines

parcelles en pelouses calcicoles, ce qui a été accepté. Ce déclassement permettra au Conservatoire de restaurer les pelouses.



GÉRER

En début d'année, un premier contact a été pris avec le comité départemental de spéléologie qui souhaite réaliser un atlas des cavités des Chaumes du Patouillet. Cet atlas présenterait chaque cavité du site avec sa localisation et sa topographie. Suite à une première rencontre au mois de mars et à la signature de la convention avec le comité régional de spéléologie, le partenariat a commencé et les premiers inventaires ont eu lieu au mois de mai sur le secteur du Bois Thomas.

De plus, un puits de mine situé le long de la voie ferrée a été sécurisé par la pose d'une barrière sur son contour. Durant cette journée, des grenades datant de la Seconde guerre mondiale ont été découvertes dans une des cavités du site et un signalement a été fait auprès de la gendarmerie de Saint-Florent-sur-Cher qui s'est chargée de prévenir les autorités compétentes. Ce signalement a donné lieu à une réunion sur le bois avec un spéléologue et les gendarmes de Saint-Florent-sur-Cher afin de préparer l'intervention des démineurs de la brigade de Versailles. Enfin, les démineurs, accompagnés du service départemental d'incendie et de secours, et des gendarmes, sont intervenus au mois d'août et ont retiré 130 grenades offensives allemandes datant de 1939. Ces grenades ont ensuite été enterrées et explosées sur une parcelle mise à disposition par la commune de Lunery.

Concernant la poursuite des travaux de gestion pluriannuels, l'entreprise Cirade environnement et l'association d'insertion Le Relais sont intervenues pour des travaux de débroussaillage. Ces travaux ont pour but d'entretenir les milieux ouverts en limitant le développement de la végétation ligneuse.

Parallèlement, dans le cadre du Plan de relance 2021, les Chaumes du Patouillet ont bénéficié de financement pour des travaux de bûcheronnage, broyage ras et débroussaillage. Après réalisation des cahiers des charges et organisation des marchés publics avec visites sur site, ce sont trois entreprises qui ont été retenues : Cirade environnement, l'association d'insertion Le Relais et Perrin sylviculture. Cirade environnement est intervenu sur les Pelouses et le Bois du Patouillet au mois de septembre tandis que Le Relais et Perrin sylviculture interviendront en février 2022 respectivement sur Chanteloup et le Bois du Patouillet.

Concernant la chasse, trois équipes de chasse évoluent actuellement sur le site. La société de chasse des Champs du Patouillet et le syndicat de chasse communal possèdent tous les deux un bail de chasse d'une durée de trois saisons de chasse (2019-2022). Des points réguliers sont organisés durant la saison de chasse ainsi qu'avant l'ouverture et après la fermeture officielle. Une troisième équipe s'est ajoutée cette année pour assurer la chasse d'une parcelle à l'est des Pelouses du Patouillet. Comme prévu par le Conservatoire, ce premier bail de chasse est signé pour une période d'un an puis renouvelable pour trois ans moyennant la signature d'un nouveau bail.

Une réunion a également été organisée avec la Fédération des chasseurs du Cher suite à des suspicions de dégâts de sangliers qui stationneraient sur les Pelouses du Patouillet mais aucun indice de présence n'a été découvert sur place. Des échanges ont été réalisés avec la DDT du Cher et le lieutenant de louveterie qui a indiqué qu'il n'y avait aucune raison de faire une battue administrative, surtout au printemps.

Enfin, une demande a été formulée dans le cadre d'une chasse à courre en 2022 dont les organisateurs souhaitaient obtenir un droit de poursuite sur les parcelles du Conservatoire. Cette demande a été refusée.

Faute de financement, le chemin de découverte du site n'a pas pu être entretenu par l'association d'insertion Le Relais. Cet entretien été réalisé en régie par le Conservatoire.

Enfin, la station d'Ambroisie à feuilles d'armoise (espèce invasive), repérée en 2018, fait toujours l'objet d'une surveillance particulière mais n'a pas été retrouvée cette année.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Image Découverte.

↳ Deux animations à destination du grand public sur les thématiques de la Mygale à chaussette et de la Nuit internationale de la chauve-souris ont été réalisées par le Cen, réunissant 12 participants.

↳ Quatre sorties ont été programmées par Nature Image Découverte, réunissant 21 participants.

Une animation privée était programmée avec le groupe d'entraide mutuelle Phoenix de Vierzon mais a été annulée en raison de trop fortes chaleurs.

Concernant les médias, deux annonces et un article sont parus dans le Berry Républicain. L'article portait sur la Mygale à chaussette et a été rédigé suite à l'animation grand public du mois de juin. Un article a été publié dans le hors-série n°5 d'octobre 2021 du magazine *Village*.

L'année dernière, le site avait été pourvu de nombreux aménagements pédagogiques qui ont été complétés, cette année, par la pose de huit nouveaux panneaux pédagogiques. Ces panneaux ont été fabriqués par l'entreprise Pic Bois et posés par Environnement 41. Ils jalonnent le sentier dont le tracé a été modifié sur un tronçon. Des bornes directionnelles supplémentaires ont été commandées auprès du CD18 dans le cadre du mobilier espace naturel sensible. Parmi les panneaux, trois sont composés de trièdre et deux autres ont des volets à manipuler pour découvrir des informations de manière ludique. La plaquette, quant à elle, a été rédigée mais sera finalisée et éditée ultérieurement suite à une demande du Conseil départemental du Cher.

Parallèlement, suite à la pose de l'écocompteur en 2020, les premiers résultats sont disponibles. Sur 2021, l'écocompteur a relevé un total de 11 534 passages avec une moyenne journalière de 32 passages. Cette fréquentation a lieu toute l'année avec un pic au printemps, pour la saison des orchidées, principalement en semaine et entre 18 et 22 heures.

Pour fêter ses 30 ans, le Conservatoire organise une grande chasse au trésor/géocaching (intitulée « Espèces game ») sur 30 sites à travers la région. Les Chaumes du Patouillet ont été choisis pour en faire partie. La majorité du travail avait été réalisée en 2020 mais le lancement avait dû être reporté à cause de la situation sanitaire. C'est désormais chose faite avec une campagne de communication lancée auprès des offices de tourisme et mairies concernés ainsi qu'auprès des médias. Un article est d'ailleurs paru dans l'Écho du Berry au mois de mai. De plus, un partenariat a été noué avec l'Office de tourisme de Bourges qui est devenu relai local de l'évènement pour les Chaumes du Patouillet et la réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller : en plus d'en faire la promotion, quand la géocache est vide, et en attendant que le Conservatoire la réapprovisionne, les géocacheurs sont invités à se rendre à l'office de tourisme pour récupérer des trésors. À la fin de l'année, la fiche du parcours d'énigmes a été téléchargée 45 fois, la fiche de l'espèce « trésor » dix fois, la géocache a été découverte dix fois et classée favorite trois fois.

En fin d'année 2020, la structure d'accueil du sentier pédagogique a été dégradée avec le vol de sept planches de bois. L'information a été remontée au Conseil départemental du Cher qui a fait le nécessaire cette année pour les remplacer.

Hauts de Lapan, Lapan

Conservateur bénévole : *Christophe Bodin*



PROTÉGER

Un repérage des limites des parcelles du Conservatoire a été effectué avec des riverains sur le site ainsi qu'au Moulin du Breuil et à la Vallée au Lièvre. Celles-ci ont été matérialisées par des piquets fluos afin de permettre la réalisation des travaux de restauration et d'entretien sans empiéter chez les voisins.



GÉRER

Dans le cadre d'un contrat Natura 2000, l'association d'insertion Le Relais a réalisé un débroussaillage de toute la pelouse en 2020 mais les travaux ont été finalisés et réceptionnés en début d'année 2021.



VALORISER

Une animation à destination du grand public sur la thématique de la Mygale à chaussette a été réalisée par le Cen en présence de Nelly Larchevêque, réunissant deux participants. Cette animation devait coupler la visite de deux sites, les Hauts de Lapan et les Chaumes du Patouillet ; le couvre-feu à 23 heures nous a contraints à rester sur les Chaumes du Patouillet.

Préalix, Dun-sur-Auron

Conservateur bénévole : à pourvoir



CONNAÎTRE

La rédaction du plan de gestion qui regroupe les Chaumes de la Périssette et le Préalix a été initiée en 2021. À cette occasion, la cartographie des habitats du site a été réalisée. Le Préalix a également fait l'objet d'inventaires faune-flore.

Jean-Paul Thévenin y a réalisé des relevés botanique (espèces fleuries), ornithologique et herpétologique. Les données ont été transmises aux salariés pour intégration dans la base de données du Conservatoire.

Il a notamment observé le Milan noir qui pourrait être nicheur à proximité.



PROTÉGER

Aucune action particulière d'animation territoriale n'a été effectuée sur ce site en 2021.



GÉRER

Un bail de chasse est en cours et des suivis réguliers sont effectués avec le chasseur. Par ailleurs, le chasseur, avec accord du Conservatoire, a réalisé un layon d'une largeur d'homme sur Préalix, en bordure de sa propriété.

Le squat observé l'année dernière dans les ruines est désormais abandonné mais le mobilier est resté sur place.

Les Chaumes de la Périssette, Dun-sur-Auron

Conservateur bénévole : Jean-Paul Thévenin



CONNAÎTRE

Le renouvellement du plan de gestion des Chaumes de la Périssette a été initié en 2021. À cette occasion, la cartographie des habitats du site a été mise à jour sur le secteur de la convention historique et celle de l'extension sur les Coudrées a été réalisée. L'ensemble a fait l'objet de compléments d'inventaires faune-flore. Parmi les découvertes à mentionner : la Véronique en épi sur trois nouvelles stations, le Buplèvre très tenu et la Gesse à fruits ronds.

Comme chaque année, le conservateur bénévole, Jean-Paul Thévenin, a complété les inventaires faune-flore au gré de ses visites. Il a notamment poursuivi l'inventaire des vertébrés : mammifères, oiseaux, reptiles et batraciens et participé aux inventaires des parcelles des Coudrées et Bel air avec Anne Villemeay chargée d'études, et Jordane Cordier (CBNBP).

De nouvelles espèces ont été observées par Jean-Paul : la Bécasse des bois au marais de la Source, et l'Engoulevent aux Coudrées. Un bilan ornithologique a été transmis aux salariés.



PROTÉGER

Emmanuel et Éric de Lammerville étant en retraite, la famille recherche un repreneur pour l'exploitation de la ferme. Le Conservatoire les accompagne pour rechercher une personne ayant une fibre environnementale, qui serait apte à perpétuer l'élevage extensif qui permet la préservation de ce site hautement patrimonial. En 2021, plusieurs structures dont Terres de liens et Paysans de nature ont été contactées à ce sujet, et un potentiel repreneur a été rencontré. Celui-ci n'a pas été retenu.

En parallèle, les ORE (Obligation réelle environnementale) ont été évoquées avec la famille de Lammerville.



GÉRER

Le pâturage ovin extensif effectué par les propriétaires-exploitants se poursuit sur le site. Le Conservatoire a continué son travail de suivi du pastoralisme et d'aide aux exploitants agricoles.

Les travaux de fauche manuelle de pelouses et de pose de clôtures fixes ayant débuté l'année dernière ont été achevés. Ces travaux ont pour but d'entretenir des zones de pelouses calcicoles difficilement pâturables en remplaçant le pâturage par une intervention mécanique dans un premier temps puis en créant des enclos plus petits pour favoriser le pâturage de ces zones.

Les clôtures installées en 2018 ont fait l'objet d'un contrôle de la Direction départementale des territoires dans le cadre des marchés publics et la demande de solde a été validée.

Dans le cadre du renouvellement du plan de gestion, un inventaire des clôtures existantes et de leur état a été réalisé.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire.

↳ Deux animations à destination du grand public étaient prévues par le Cen : une animation a été annulée faute de participants et la seconde a été réalisée avec le conservateur bénévole du site, dans le cadre de la Fête de la nature et de l'opération "Naturellement dehors", réunissant 19 participants.

Jean-Paul Thévenin a également réalisé deux conférences sur les causses du Berry :

↳ le 4 juin avec Adrien Chorein au Muséum de Bourges : environ 25 personnes ;

↳ le 4 novembre pour le Bureau des guides de Bourges à la Maison des associations, rue du Pont-Merland à Bourges : environ 25 personnes.

Concernant les médias, une annonce et trois articles avec photos sont parus dans le Berry Républicain et l'Écho du Berry tandis qu'une interview a été réalisée par France Bleu Berry pour présenter l'animation qui avait lieu dans le cadre de la Fête de la nature.

La table paysagère, posée par le Conseil départemental du Cher, dans le cadre du mobilier "espace naturel sensible", a été fortement abîmée par le soleil. La table étant toujours sous garantie, elle a été changée.

Le Moulin des Fougères, Sidaïlles

Conservateurs bénévoles : Pascal Mathonière et Jean-Claude Bourdin



CONNAÎTRE

En 2021, le Moulin des Fougères a été intégré à l'étude sur la maturité et la naturalité des forêts récentes des Cen de la région Centre-Val de Loire réalisée dans le cadre d'un stage de licence de Simon Kuntzburger.



GÉRER

Comme chaque année, une partie de la gestion est réalisée par la Gaule culanaise (association de pêche propriétaire du site) : débroussaillage du bief du moulin, entretien courant du site, bûcheronnage des arbres à proximité et à l'intérieur des ruines présentes sur le site. Deux arbres en particulier leur ont donné beaucoup de travail : il s'agissait d'un robinier et d'un chêne centenaire qui, en tombant, ont bloqué les deux sens du sentier de découverte ainsi que le cours d'eau.

Concernant la Renouée du Japon, Pascal Mathonière (trésorier de l'association de la Gaule culanaise et conservateur bénévole du site) a continué de venir régulièrement mais la renouée semble ne pas avoir repoussé cette année. Cependant, il est de plus en plus difficile de surveiller son développement car la végétation s'y développe beaucoup. De plus, un arbre est tombé sur la zone et n'a pas été déplacé. Pascal a également surveillé une mare qui abrite de nombreuses larves de salamandres.

Afin de limiter le développement d'arbres et arbustes au détriment des bruyères, des travaux de bûcheronnage ont été réalisés par l'association d'insertion Le Relais.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire.

↳ Deux animations à destination du grand public ont été programmées par le Cen : une a été annulée en raison du confinement mais la deuxième a réuni 19 participants.

↳ L'animation Photo'Cen, déjà programmée et annulée en 2020, a été reportée à 2022 en raison du confinement.

Le Marais de Chavannes, Chavannes

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

En 2021, le suivi LigérO des zones humides a été renouvelé sur le site pour mesurer l'effet des travaux de fauche et de bûcheronnage. Seuls les indicateurs "flore et piézométrie" ont été concernés.

Les piézomètres montrent un enfoncement de la nappe. Les données météorologiques montrent que la période 2016-2021 est marquée par une baisse du total de précipitations qui peut expliquer que la nappe ait une tendance à l'enfoncement entre 2017 et 2021. L'effet des travaux de fauche et de bûcheronnage de 2019 et 2020 est donc difficile à estimer du fait des années climatiques exceptionnelles et du manque de données post-travaux.

De son côté, l'indicateur flore montre que l'engorgement du sol du Marais de Chavannes a diminué entre 2018 et 2021. À ce stade, il est difficile de savoir si cela est une conséquence des travaux de gestion entrepris entre 2019 et 2020 ou un effet des deux années de sécheresse de 2018 et 2019. Seul un suivi à plus long terme permettra d'éclaircir ce point.



PROTÉGER

Organisation du comité de pilotage en fin d'année 2021, celui-ci s'est déroulé en début d'année 2022.

Des recherches ont été faites suite à un échange avec la commune sur les parcelles qui se trouvent en amont du site et qui pourraient faire l'objet d'une démarche foncière.



GÉRER

Faute de financements, le sentier a été entretenu en régie par les salariés de l'antenne Cher-Indre.



VALORISER

Cette année, des animations ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Image Découverte.

↳ Une animation à destination du grand public a été réalisée et a rassemblé 17 participants autour du thème des petites bêtes.

↳ Deux animations ont été réalisées par Nature Image Découverte, réunissant neuf participants.

Concernant les médias, une annonce et un article d'une page sont parus dans le Berry républicain.

Suite à la pose de l'écomètre en 2020, les premiers résultats sont disponibles. Sur 2021, les données relevées montrent des aberrations. Un travail préalable de correction des données sera nécessaire pour analyser correctement la fréquentation du marais.

Enfin, un projet scolaire a débuté avec l'école de Jussy-le-Chaudrier sur la thématique des plantes. Ce projet alternera des séances en classe et des séances sur les sites du Bec d'Allier et du Val d'Herry, et la séance finale aura lieu sur le Marais de Chavannes.

Les Vallées, Couargues

Conservateur bénévole : site en RNN, pas de conservateur



PROTÉGER

Après relances du service subdivision Loire de la DDT58, la possibilité d'extension du site sur le domaine public fluvial (DPF), via un conventionnement pour l'ensemble du DPF de la réserve naturelle nationale du Val de Loire, est à nouveau d'actualité. Cela permettrait de monter un projet cohérent de restauration des milieux présents sur le site.



GÉRER

Comme chaque année, un pâturage bovin est réalisé par M. Jean-Paul Fleuriet.

Vu la problématique des sangliers sur la vallée de la Loire, le site est ponctuellement chassé afin d'éviter le cantonnement des populations de suidés.

Le Val d'Herry, Herry

Conservateur bénévole : site en RNN, pas de conservateur



CONNAÎTRE

Le suivi du Solidage glabre par relevés de recouvrement par quadrat a été réalisé. En 2021, le recouvrement du Solidage est quasiment nul sur l'ensemble des quadrats (maximum 0,01 %). Les données récoltées confirment l'impression de 2020 : le Solidage a quasiment disparu du Val d'Herry. Cette diminution drastique peut s'expliquer par les opérations de gestion entreprises qui portent leur fruit, combinées à des années de sécheresse et de canicule exceptionnelles en 2018 et 2019. Le broyage avant floraison du Solidage glabre accompagné d'un pâturage ovin semble faire régresser l'espèce depuis plusieurs années.



PROTÉGER

L'agglomération de Bourges (Bourges Plus) a initié des démarches pour la réalisation d'un quatrième puits de captage visant à alimenter Bourges en eau potable. Des échanges en lien avec les gestionnaires de la réserve naturelle nationale du Val de Loire et l'animation des sites Natura 2000 de l'axe Loire/Allier ont donc débuté pour accompagner ce projet qui implique la création d'un chemin d'accès traversant des parcelles dont le Conservatoire est propriétaire. Une autorisation de débroussaillage sur l'emprise de ce futur chemin a donc été délivrée sous condition de respect des préconisations environnementales. Elle a permis la réalisation des relevés nécessaires aux différentes demandes réglementaires liées au projet. En parallèle, des négociations ont été initiées avec Bourges Plus pour que la réalisation de ce chemin sur des milieux naturels fasse l'objet d'une contrepartie qui pourrait prendre la forme d'un financement de la gestion d'une pelouse à Armérie située sur une autre parcelle du site.



GÉRER

Le site des Saulières a été pâturé par les brebis de M. Girard au printemps, avant de partir en transhumance en juillet et de revenir en automne faire un passage sur le regain.

Suite au départ des brebis et des agneaux, un suivi du Solidage glabre (*Solidago gigantea*) a été réalisé et le constat est que les opérations de gestion du solidage associées au pâturage et deux années de canicule (2019 et 2020) commencent à porter leur fruit. Il n'y a pas eu besoin d'intervention mécanique complémentaire sur le solidage en 2021.



VALORISER

Animation grand public

Deux animations ont été proposées, l'une sur les traces et indices, l'autre sur les araignées. Toutes les deux ont été annulées faute d'inscription.

Les Îles de la Gargaude, Ménétréol-sous-Sancerre

Conservateur bénévole : Jean-Louis Pratz



CONNAÎTRE

Le conservateur bénévole du site, Jean-Louis Pratz, contribue à la mise à jour de l'inventaire général du site lors de ses visites.

Par ailleurs, le 29 mars, Christophe Bodin a initié l'inventaire des lichens et le 6 septembre une première chasse de nuit aux hétérocères a été organisé avec Daniel Mauras et Patrice Chatard.



PROTÉGER

Une nouvelle rencontre a lieu avec M^{me} Marq, nouvelle maire de Ménétréol-sous-Sancerre. Elle a permis d'asseoir les bases d'un partenariat positif avec le Conservatoire. De multiples idées, notamment relatives à la valorisation du site auprès de la population locale, pourront ainsi être menées.

Par ailleurs, l'évolution des populations de Sanglier fait toujours l'objet d'un suivi vigilant. Elles n'ont cependant pas induit le déploiement de battues administratives sur le site en 2021.



GÉRER

La restauration du chemin d'accès par l'entreprise Chognot a été réalisée en début d'année.

Le chantier annuel d'arrachage de rejets de peupliers a eu lieu deux fois cette année (en janvier et en décembre). Cela s'explique par le fait que la saison des travaux s'étend sur l'automne et l'hiver, donc à cheval sur deux années civiles. Chaque année, il y a de moins en moins de rejets de peupliers, ce qui prouve l'efficacité des travaux entrepris.

Enfin, dans l'entretien courant du site, un arbre est tombé en travers du sentier pédagogique en septembre et la commune, qui assure l'entretien du sentier, est intervenue pour le bûcheronner et l'évacuer.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Image Découverte.

- ↳ Une animation à destination du grand public a été programmée par le Cen et annulée faute de participants.
- ↳ Une initiation à la découverte des orthoptères a été programmée par le conservateur bénévole du site mais a dû être annulée à cause d'une météo défavorable.
- ↳ Quatre sorties ont été réalisées par Nature Image Découverte sur la thématique de la faune et de la flore du milieu ligérien, réunissant 33 participants.

La convention de partenariat entre le Cen et l'Office de tourisme du Grand Sancerrois a été renouvelée pour l'année 2021. Cette convention prévoit la mise en avant et la communication des animations de la part de l'Office de tourisme et la mise à disposition de vin de Sancerre et de crottins de Chavignol afin d'organiser une dégustation lors des animations grand public.

Concernant les projets scolaires, celui avec l'école de Saint-Bouize, initialement prévu en 2019/2020, a finalement été réalisé. Ce projet comprenait quatre séances : une découverte sensorielle de la nature, une séance sur la flore, une séance sur la faune et une dernière séance avec une visite des Îles de la Gargaude.

La mise en place du sentier pédagogique a été reportée dans l'attente d'une concertation sur le contenu des derniers panneaux. L'implantation aura donc lieu en 2022, de même que l'édition de la plaquette d'information.

Suite à la pose de l'écocompteur en 2020, ce dernier a été déterré et a dû être réimplanté en début d'année, accompagné d'un panneau indiquant son fonctionnement et son utilité. Les premiers résultats sont disponibles. Sur 2021, l'écocompteur a relevé un total de 16 871 passages avec une moyenne journalière de 53 passages. Cette fréquentation a lieu principalement le weekend, dans l'après-midi.

Pour fêter ses 30 ans, le Conservatoire organise une grande chasse au trésor/géocaching (intitulée « Espèces game ») sur 30 sites à travers la région et les Îles de la Gargaude ont été choisies pour en faire partie. La majorité du travail avait été réalisée en 2020 mais le lancement avait dû être reporté à cause de la situation sanitaire. C'est désormais chose faite avec une campagne de communication lancée auprès des offices de tourisme et mairies concernés ainsi qu'auprès des médias. Un article est d'ailleurs paru dans l'Écho du Berry au mois de mai. De plus, un partenariat a été noué avec l'Office de tourisme du Grand Sancerrois qui est devenu relai local de l'évènement pour les Îles de la Gargaude : en plus d'en faire la promotion, quand la géocache est vide, et en attendant que le Conservatoire la réapprovisionne, les géocacheurs sont invités à se rendre à l'office de tourisme pour récupérer des trésors. À la fin de l'année, la fiche du parcours d'énigmes a été téléchargée 28 fois, la fiche de l'espèce « trésor » sept fois, la géocache a été découverte trois fois et classée favorite une fois. Malheureusement, la géocache a été détériorée deux fois dans le courant de l'année et cela a fortement ralenti le lancement de l'évènement sur le site. La géocache a finalement été déplacée à un endroit moins fréquenté.

Les Éthouars, Berry-Bouy et Marmagne

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le Conservatoire a relancé plusieurs fois en 2021 l'étude notariée au sujet des parcelles qui devaient être acquises en 2018. Aucun retour n'a été fait par l'étude.



GÉRER

Finalisation de l'opération de plantations de ripisylve, pilotée par le Syndicat intercommunal de la vallée de l'Yèvre qui n'a malheureusement pas eu la possibilité de réaliser les plantations prévues sur le site. Le chantier est reporté en début d'année 2021.

Comme chaque année, le site a été fauché par un exploitant local, M. Thierry Briant, mais avec les précipitations de juillet, il n'a pas pu faire pâturer le site car sol était trop humide.

L'Oupillère, Foëcy et Vignoux-sur-Barangeon

Conservateur bénévole : Jean-Claude Léchelon



GÉRER

Les échanges se poursuivent sur la mise en place de la gestion par fauche des prairies avec les exploitants agricoles. Un travail de recherche avec la Safer est en cours pour trouver et mettre en place un nouvel exploitant sur les parcelles du Conservatoire. Le conservateur bénévole a pris contact avec un exploitant local pour réaliser les travaux de gestion agricole sur le site. Le travail est à poursuivre en 2022.

L'Île Marie, Vierzon

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le site a fait l'objet d'un comité de site le 14 juin 2021 dans le cadre du classement en ENS.



GÉRER

Faute de financements, l'entretien du sentier a été réalisé en régie par des salariés de l'antenne Cher/Indre. Un chantier d'automne a été programmé mais a finalement été annulé faute de participants.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire, Sologne Nature Environnement et Nature Image Découverte.

- ↳ Sur les quatre animations prévues par le Conservatoire, une seule a pu être réalisée, réunissant 24 participants dans le cadre du Jour de la nuit. Le rallye nature et l'évènement pour Halloween ont été annulés faute de participants et l'animation autour de la dégustation de plantes sauvages a été annulée en raison du protocole sanitaire.
- ↳ La sortie prévue par Sologne Nature Environnement a été réalisée et a réuni 15 participants.
- ↳ Quatre sorties ont été réalisées par Nature Image Découverte sur la thématique « Regard sur prairie et rive du Cher », réunissant 22 participants.

Concernant les médias, deux annonces de sorties et un article d'une page sont parus dans le Berry Républicain.

Pour fêter ses 30 ans, le Conservatoire organise une grande chasse au trésor/géocaching (intitulée « Espèces game ») sur 30 sites à travers la région et l'Île Marie a été choisie pour en faire partie. La majorité du travail avait été réalisée en 2020 mais le lancement avait dû être reporté à cause de la situation sanitaire. C'est désormais chose faite avec une campagne de communication lancée auprès des offices de tourisme et mairies concernés ainsi qu'auprès des médias. Un article est d'ailleurs paru dans l'Écho du Berry au mois de mai. De plus, un partenariat a été noué avec l'Office de tourisme de Vierzon qui est devenu relai local de l'évènement pour l'Île Marie : en plus d'en faire la promotion, quand la géocache est vide, et en attendant que le Conservatoire la réapprovisionne, les géocacheurs sont invités à se rendre à l'office de tourisme pour récupérer des trésors. À la fin de l'année, la fiche du parcours d'énigmes a été téléchargée 59 fois, la fiche de l'espèce « trésor » sept fois, la géocache a été découverte cinq fois et classée favorite une fois.

Deux flèches directionnelles du sentier pédagogique ont été dégradées ou volées. L'information a été remontée au Conseil départemental du Cher qui a fait le nécessaire cette année pour les remplacer.

Le site étant labellisé "espace naturel sensible", il avait pu bénéficier de la pose de mobilier l'année dernière : deux grands panneaux d'information ainsi que des flèches et bornes directionnelles, et un fléchage routier. Cette année, c'est un écomètre qui est venu compléter les équipements existants. Cet écomètre prend en compte les deux sens de circulation mais ne prend pas en compte les éventuels vélos. Sur 2021, l'écomètre a relevé un total de 2 733 passages avec une moyenne journalière de 12 passages. Cette fréquentation a lieu assez régulièrement dans la semaine, avec une légère hausse les mercredis et jeudis.

Côté projets scolaires, au vu du contexte sanitaire, aucun projet scolaire n'a pu avoir lieu mais des sorties de fin d'année ont été organisées sur la thématique des insectes avec l'école de Villeherviers dans le Loir-et-Cher ainsi que deux classes de l'école de Vierzon Bourgneuf. Un projet scolaire a d'ailleurs débuté avec l'école de Vierzon Bourgneuf sur la thématique des arbres. Ce projet sera constitué d'une séance par mois en classe puis des séances sur l'Île Marie au printemps.

Val des Oceries

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

En 2021, l'Île de Rozay a été intégrée à l'étude sur la maturité et la naturalité des forêts récentes des Cen de la région Centre-Val de Loire réalisée dans le cadre d'un stage de licence de Simon Kuntzburger.



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion du Val des Oceries pour le maintien des prairies alluviales ouvertes, l'Île de Rozay a été pâturée par des chevaux et des ânes, appartenant à M. et M^{me} Langlois. Les animaux sont arrivés dans le mois de juin.

Actions de régulation des sangliers sur les Îles du Prieuré et de Rozay. Les interventions de chasse présentent des résultats positifs, malgré des dégâts occasionnés sur le secteur dans les grandes cultures céréalières, le nombre de sangliers présents sur les sites et les dégâts dans les prairies a fortement diminué.



VALORISER

Une sortie a été proposée sur chacun des deux sites du Val des Oceries : l'Île de Rozay et l'Île du Prieuré.

Malheureusement, le niveau du Cher, très haut, a conduit à l'annulation de ces deux sorties.

Le Pont, Farges-Allichamps

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé en régie plusieurs fois par des salariés de l'antenne Cher/Indre.

Une surveillance de la fréquentation du site par les sangliers a été réalisée tout au long de l'année par le Cen ainsi qu'un lieutenant de louveterie pour intervenir le cas échéant et éviter autant que faire se peut une battue administrative. Aucune action n'a été nécessaire.



VALORISER

La balade nature à la découverte de la Scille d'automne s'est déroulée en septembre et a permis aux quatre participants de découvrir le site et ses particularités écologiques.

Bilan espèces game :

- ✓ 36 téléchargements du parcours ;
- ✓ 7 téléchargements de la fiche espèce ;
- ✓ 6 logs de géocacheurs via le site geocaching.

Le Bec d'Allier, Cuffy

Conservateur bénévole : Stéphane Lebreton



CONNAÎTRE

En 2021, le suivi des habitats du Bec d'Allier a été renouvelé. Ce suivi est basé sur des relevés phytosociologiques sur sept placettes.

Les résultats montrent que les actions de bûcheronnage et de broyage, combinées à un entretien par pâturage, ont porté leur fruit en ce qui concerne la réduction des ligneux : sur les sept placettes suivies, leur recouvrement moyen est passé de 11 % en 2015 à 3 % en 2018 et 2021.

D'autre part, les espèces de prairies mésophiles, bien présentes en 2015 et 2018 (20 et 26 %) ont également décliné en 2021 (5 %). Il est plus difficile de savoir si ceci s'explique par les opérations de gestion ou des années 2018 et 2019 particulièrement sèches.

Le déclin des espèces forestières et prairiales s'est fait au profit d'espèces de pelouse. Néanmoins, les espèces patrimoniales telles que *Artemisia campestris*, *Armeria arenaria*, *Jasione montana*, *Corynephorus canescens* méritent une attention particulière.

En 2021, les boisements du Bec d'Allier ont été intégrés à l'étude sur la maturité et la naturalité des forêts récentes des Cen de la région Centre-Val de Loire réalisée dans le cadre d'un stage de licence de Simon Kuntzburger.

Le conservateur bénévole du site, Stéphane Lebreton, contribue à la mise à jour de l'inventaire général du site lors de ses visites.



PROTÉGER

La présence d'une protection de berge a été rapportée en 2019 par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne qui anime une cellule d'assistance à la restauration de la dynamique fluviale sur l'Allier. Ainsi, à la faveur de la construction d'un nouveau contrat territorial portant sur l'Allier alluvial, un projet visant à étudier la faisabilité technique, environnementale et socio-économique d'une suppression de la protection de berge a été proposé et fait l'objet d'un début de concertation auprès des membres du comité de site.

Les problématiques d'accès au site par des véhicules motorisés sont encore présentes même si elles tendent à s'améliorer. Pour continuer les démarches visant à les résoudre, le premier accès à la partie du site dite de la Sablière a été définitivement comblé (tranchée et talus) par la subdivision Loire de la DDT58. Par ailleurs un chemin contournant les plots anti-franchissements qui bordent le parking en amont du site s'est formé. Il a donc été proposé d'ajouter de nouveaux plots selon une disposition conciliable avec l'activité du loueur de canoë. Le conservateur bénévole du site, Stéphane Lebreton, contribue à la veille sur cette thématique lors de ses visites sur le site.

Enfin, un club de course d'orientation a fait une demande pour développer un parcours d'orientation sur le site. Cette demande est en cours d'étude pour évaluer la mise en place d'un tel parcours en fonction de la préservation du patrimoine naturel et de l'activité pastorale.



GÉRER

Dans le cadre du programme Pasto'Loire, Mylène Perelli a poursuivi l'action de pâturage sur le site. De nombreux points sur le pastoralisme ont été effectués tout au long de l'année dans le cadre du suivi du pâturage.

Une réunion a été organisée en octobre avec la mairie et la subdivision gestion de la Loire de la Direction départementale des territoires de la Nièvre afin d'évoquer la gestion des refus de pâturage. En effet, en concertation avec l'éleveuse, une action de broyage des refus de pâturage devait être organisée mais était impossible à mettre en place faute de financements. La DDT et la commune de Cuffy se sont proposées pour assurer les travaux les années où c'est impossible pour le Conservatoire. Début 2022, la DDT interviendra donc sur la partie amont du site pour broyer les robiniers et les renouées et permettre ainsi de seconder l'action de pâturage du troupeau.

Dans le cadre d'un marché public pluriannuel, deux chantiers de bûcheronnage ont été réalisés par l'entreprise Cirade environnement sur la sablière. Ces travaux ont pour but de restaurer les pelouses à Corynéphore.



VALORISER

Cette année, des animations ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Instant Nature.

↳ Une animation à destination du grand public a été programmée par le Conservatoire mais a été annulée en raison du confinement.

↳ Une animation était prévue par le conservateur bénévole du site, en partenariat avec l'Association pour la protection du confluent de la Loire et de l'Allier et de ses environs. En raison du protocole sanitaire, les groupes étaient limités à neuf participants mais de nombreuses personnes ont souhaité y participer. L'animation prévue par le Conservatoire ayant été annulée, la garde-animatrice de l'antenne Cher/Indre a finalement co-animé cette sortie afin de créer un deuxième groupe et ainsi accueillir 18 participants. Le conservateur bénévole a également proposé une nouvelle date pour toutes les personnes qui n'ont pas pu assister à la première animation.

↳ Plus d'une centaine d'animations ont été organisées par Instant Nature sur le Bec d'Allier et dans les environs autour de quatre thématiques : Cuisine sauvage, À la rencontre des oiseaux en bateau, À la rencontre des castors en bateau, Pêche en bateau de Loire.

L'action de pâturage a fait l'objet de deux reportages cette année : « Les gardiens du fleuve » et « Le doc du dimanche » sur France 5. Parallèlement, des panneaux ont été créés conjointement entre le Conservatoire et Mylène Perelli pour évoquer la démarche de pastoralisme en place sur le Bec d'Allier ainsi que la conduite à tenir face aux patous présents sur le site. Ces panneaux ont été réceptionnés au moins de juin et suivront le troupeau lors de ses déplacements.

Un projet scolaire a débuté avec l'école de Jussy-le-Chaudrier sur la thématique des plantes. Ce projet alternera des séances en classe et des séances sur les sites du Bec d'Allier et du Val d'Herry, la séance finale ayant lieu sur le Marais de Chavannes.

Sur 2021, l'écompte a relevé un total de 33 716 passages de piétons et 4 261 vélos avec une moyenne journalière de 104 passages. Cette fréquentation a lieu principalement le weekend et dans l'après-midi.

Les Sablons de Corquoy, Corquoy

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Une rencontre a été conclue avec un entrepreneur installé en écopâturage récemment à Saint-Amand-Montrond afin de réfléchir à la mise en place d'écopâturage sur le site, suite à la pose des clôtures, en l'absence d'éleveur. Cette action pourrait faire l'objet d'un contrat Natura 2000 en cours de montage.



GÉRER

Faute de financements, l'entretien du sentier a été réalisé en régie par des salariés de l'antenne Cher/Indre.

L'abattage de pins devait être réalisé cette année mais a dû être repoussé en raison de la situation sanitaire.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Image Découverte.

- ↳ Une animation à destination du grand public était organisée par le Cen, en partenariat avec l'Office de tourisme de Lignières-en-Berry, et a réuni 32 participants.
- ↳ Quatre sorties ont été réalisées par Nature Image Découverte sur la thématique « Regard sur prairie et rive du Cher », réunissant 18 participants.

Concernant les médias, deux annonces de sorties sont parues dans le Berry Républicain et un article est paru dans l'Écho du Berry pour la recherche d'un éleveur.

Cette année, la pose d'un écomètre est venue compléter le sentier pédagogique. Cet écomètre permettra, outre le fait de préciser le nombre de promeneurs, de connaître le nombre de véhicules motorisés traversant le site. Sur 2021, l'écomètre a relevé un total de 1 148 passages de piétons et 352 vélos avec une moyenne journalière de 13 passages. Cette fréquentation a lieu principalement en été entre le jeudi et le lundi.

La Pelouse de Grand Vau, Massay

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le foncier du site est toujours problématique avec deux beaux secteurs qui ne sont pas maîtrisés par le Conservatoire. Le « coteau à anémones » cristallise une bonne partie de la problématique puisque le propriétaire a manifesté assez vigoureusement et par courrier une opposition farouche à son utilisation dans le cadre de visites. Cela pose également un problème pour l'aménagement du site. Une rencontre a donc été organisée avec le propriétaire et la Commune de Massay le 15 décembre et a abouti à la signature d'une convention de passage annuelle.



GÉRER

Faute de financements, les actions de restauration prévues au plan de gestion n'ont pas encore débuté.

Les manchons de protection de la haie, plantée en décembre 2019, ont été retirés, conformément au cahier des charges.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Image Découverte.

- ↳ Un rallye nature a été organisé par le Conservatoire mais a été annulé faute de participants.
- ↳ Cinq animations ont été réalisées par Nature Image Découverte sur la thématique des pelouses calcaires, réunissant 53 participants.

La Vallée au Lièvre, Lapan

Conservateur bénévole : *Christophe Bodin*



CONNAÎTRE

Le conservateur bénévole, Christophe Bodin, a réalisé un inventaire des lichens de la Vallée au Lièvre et du Moulin du Breuil, groupe délicat qui n'avait pas encore fait l'objet de relevés.



PROTÉGER

Les parcelles d'une propriétaire riveraine ont été visitées afin de déterminer leur intérêt écologique en vue d'une possible acquisition.



GÉRER

Dans le cadre du plan de relance, une intervention sur le site a été effectuée par l'entreprise Cirade environnement

L'Île du Pont de la Batte, La Chapelle-Montlinard

Conservateur bénévole : *sans*



PROTÉGER

Les démarches auprès de la Subdivision gestion de la Loire de la DDT58 ont continué pour permettre aux Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire et Bourgogne de devenir cogestionnaires des francs-bords situés au sein de la Réserve naturelle du Val de Loire. Si les négociations aboutissent, l'Île du Pont de la Batte – pour laquelle l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial détenue par le Conservatoire est maintenant arrivée à terme – sera incluse dans un vase ensemble à l'échelle de la réserve, optimisant alors la cohérence de la gestion appliquée.

Les Chaumes communales de La Celle, La Celle

Conservateur bénévole : *poste à pourvoir*



PROTÉGER

Une convention tripartite a été signée le 20 mai 2021, entre la commune de La Celle propriétaire des parcelles, l'ONF, le site étant sous régime forestier, et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire. Ce site, composé de milieux rares et patrimoniaux, accueille notamment la seule population du Cher d'Azuré des mouillères (*Phengaris alcon*), découvert en 2012 par Anne-Marie et Jacques Lamy.

Le Conservatoire a assisté la commune pour le dépôt de sa candidature comme Capitale française de la biodiversité, et a participé au webinaire de restitution. La commune a reçu le Coup de cœur du Jury.

Le Marais de Contres, Contres

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

La convention pentapartite, entre les communes propriétaires des parcelles, le Syndicat mixte d'aménagement de l'Auron, de l'Airain et de leurs affluents (SIAB3A) et le Conservatoire d'espaces naturels pour la préservation du Marais de Contres a été signée le 25 novembre 2021, pour une surface de 615 ha 54 a 96 ca.



VALORISER

Dans le cadre de l'animation Natura 2000, une animation à destination du grand public a été organisée cette année. Elle a réuni quatre participants.

Concernant les médias, une annonce et deux articles avec photos sont parus dans le Berry Républicain pour parler de l'animation nature et pour présenter le site.

Pelouses des Grandes Plantes, Bué

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le Conservatoire a acquis le 7 septembre 2021 4 227 m² de pelouses calcicoles en Natura 2000 sur la commune de Bué. Il a également répondu à une candidature auprès de la Safer pour l'acquisition de 1072 m² sur ce site, qui lui ont été attribués en commission.



Actions transversales ou hors site

Animation territoriale des sites Natura 2000 « Coteaux calcaires du Sancerrois » (FR2400517). et « Massifs forestiers de rivières du Pays-Fort » (FR2400518)

Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Coteaux calcaires du Sancerrois (FR2400517)	ZSC	195 ha
Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort (FR2400518)	ZSC	3 104 ha

1. **Contractualisation.**

- Contrats Natura 2000.

Un diagnostic écologique a été réalisé dans le Bois de Boucard afin de déterminer la présence « d'arbres habitats » et la potentialité de restaurer des mares pour le Sonneur à ventre jaune.

- Charte Natura 2000.

Aucune charte n'a été signée en 2021.

- Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

Le Conservatoire a participé au projet agroenvironnemental et climatique (PAEC) porté par la Chambre d'agriculture du Cher sur le Pays-Fort en proposant des MAEC à enjeux localisés dans le cadre de l'animation Natura 2000. Un réengagement a été effectué pour une année.

Suite aux contractualisations, les exploitants sont accompagnés durant la période de leur engagement.

- Chantier bénévole.

Le 24 novembre 2021, l'Union viticole sancerroise et le BIVC ont organisé, avec le Conservatoire d'espaces naturels, un chantier d'entretien de la pelouse des Luneaux avec une trentaine de vignerons volontaires.

- Étude de la répartition des écrevisses invasives en vue de la préservation des populations d'écrevisses à pieds blancs.

Pour mener à bien cette mission, Théo Coirre a été recruté en stage durant six mois, de mars à septembre.

Les objectifs de son stage étaient :

- d'une part d'identifier les limites des populations d'écrevisses invasives qui menacent les écrevisses à pieds blancs sur le territoire ;
- d'autre part de réaliser une évaluation de l'état de conservation de plusieurs populations d'écrevisses à pieds blancs, en appliquant différentes méthodes (Capture-Marquage-Recapture, Distance Sampling (...)).
- enfin, de proposer un programme d'actions concrètes, sur un pas de temps de six ans, permettant de préserver les populations d'écrevisses à pieds blancs, et de définir les études à mener pour améliorer la connaissance sur cette espèce.

Son rapport de stage peut être consulté sur demande à l'antenne Cher/Indre.

Les informations sur l'écrevisse à pieds blancs obtenues en 2021 et 2022 ont été transmises aux partenaires, et notamment au SIVY qui doit renouveler son contrat territorial, et pourrait mettre en œuvre certaines actions bénéfiques à cette espèce.

2. **Veille sur les projets du territoire et accompagnement de la réalisation des projets.**

À travers cet axe, l'animateur porte un effort de présence auprès des acteurs locaux de manière à assurer une sensibilisation élargie aux principes de Natura 2000 et à la prise en compte des enjeux de biodiversité liés dans les politiques publiques.

Le Conservatoire a participé aux réunions du groupe de travail « Biodiversité » du classement du paysage du Sancerrois et a rappelé l'importance de la prise en compte des sites Natura 2000 et en particulier des pelouses calcicoles. Il a également participé aux premières réunions des PPA (personnes publiques associées) pour l'élaboration du PLUi de la communauté de communes Pays-Fort, Sancerrois, Val de Loire.

Cette action a également permis d'alerter la police de l'environnement de plusieurs retournements de pelouses en Natura 2000 sur Sancerre et autres communes alentours.

3. Communication.

Sur la proposition du syndicat mixte de Pays Sancerre-Sologne, le Conservatoire travaille sur la mise en place de panneaux pédagogiques sur ce territoire.

Le chantier sur les pelouses des Luneaux a fait l'objet d'articles dans les journaux, ainsi que le travail sur les écrevisses à pieds blancs. La Voix du Sancerrois a également réalisé un article sur les pelouses calcicoles en Natura 2000.

Animation territoriale Natura 2000 du site « Coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne berrichonne » FR2400520.

Ce site Natura 2000 est une zone spéciale de conservation (ZSC) d'une surface de 5 008 ha.

Suite à la publication d'un nouveau marché d'animation mi-2020, le Conservatoire n'a démarré ses missions sur ce site Natura 2000 que fin août 2020, date de la notification reçue de la part de l'État en sa qualité de maître d'ouvrage.

Très peu d'actions ont donc été réalisées entre septembre et fin décembre 2020.

1. Mise en œuvre de la contractualisation.

- Contrats.

Une des propriétaires des pelouses de Maisonneuve à Châteauneuf-sur-Cher a été rencontrée sur le site, et a donné son accord pour la réalisation d'un diagnostic écologique, qui a été effectué et transmis aux services de l'État et à la propriétaire en 2020. Suite à ce diagnostic, une évaluation des coûts des travaux a été réalisée, une visite du site a été effectuée avec un entrepreneur en écopâturage, mais la propriétaire n'a finalement pas souhaité s'engager dans un contrat Natura 2000 pour l'entretien des pelouses.

Sur Saint-Amand-Montrond, une visite a été effectuée avec une adjointe au maire afin de réfléchir à un potentiel contrat de restauration d'une ancienne pelouse sableuse à Virlay.

Sur la même commune, des contacts ont été pris avec un propriétaire de pelouses en mauvais état de conservation, au Grand Tertre, afin de mettre en œuvre des travaux de restauration.

- Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

Le Conservatoire poursuit la mise en place et l'accompagnement des MAEC sur ce territoire.

2. Veille sur les projets du territoire et accompagnement de la réalisation des projets.

À travers cet axe, l'animateur porte un effort de présence auprès des acteurs locaux de manière à assurer une sensibilisation élargie aux principes de Natura 2000 et à la prise en compte des enjeux de biodiversité liés dans les politiques publiques.

Concernant l'évaluation des incidences, le Cen a répondu aux interrogations des porteurs de projets.

3. Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation.

- Information des collectivités locales.

Cette mission a pour but de mobiliser et de sensibiliser les élus et les équipes techniques des collectivités à une appropriation des enjeux sur le site Natura 2000. Pour le présent marché, il a été convenu qu'une recherche active de collectivité apte à porter la maîtrise d'ouvrage serait réalisée par les services de l'État, avec l'appui du Conservatoire en tant que structure animatrice. Un courrier a été élaboré en ce sens et transmis aux services de l'État.

- Sensibilisation des scolaires.

La nouveauté de ce marché réside dans la réalisation d'animations pédagogiques à destination des scolaires. Le Conservatoire a choisi de sous-traiter cette action à Nature 18 et au CPIE Brenne-Berry. Malheureusement, aucune école n'a souhaité s'engager dans la mise en place de projet pédagogique en 2021.

NB : un site internet a été réalisé pour ce site Natura 2000 : <http://champagne-berrichonne.n2000.fr/>

4. Réflexion pour l'extension du site

Une réflexion est en cours pour étendre ce site Natura 2000 et en corriger les limites grâce aux outils de SIG disponibles.

Animation territoriale Natura 2000 du site « Basse Vallée de l'Arnon » FR2400521.

Depuis fin août 2020, le Conservatoire anime le site Natura 2000 « Basse Vallée de l'Arnon ». Il s'agit d'une ZSC d'une surface de 1 334 ha.

L'action principale du Conservatoire est de mettre en place et de suivre des mesures agroenvironnementales à destination des agriculteurs.

Les communes du site ont de plus été contactées et certaines ont été rencontrées afin de leur expliquer les enjeux de préservation et l'action du Conservatoire.

Un travail est en cours avec plusieurs communes pour la mise en place de panneaux pédagogiques.

Animation territoriale des sites Natura 2000 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre »

Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallée de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre (FR2600965)	ZSC	16 126 ha
Vallée de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre (FR2610004)	ZPS	

Information, communication et sensibilisation.

En 2021, la communication s'est surtout tournée vers les communes des sites Natura 2000 avec l'initiation d'une démarche menée conjointement avec le service subdivision Loire de la DDT58 qui gère le domaine public fluvial (DPF). Il s'agit d'intégrer des éléments relatifs à la préservation des sites Natura 2000 dans les conventions permettant aux communes de gérer une partie du DPF. Pilote sur le sujet, la commune de La Marche a vu ainsi le montage d'un plan d'entretien des bords de Loire qui prend en compte et favorise l'expression du patrimoine naturel des sites Natura 2000 ainsi que les zones utilisées par les habitants. Les services techniques associés dès l'initiation se sont bien appropriés le projet et deux panneaux explicatifs ont été installés pour informer les habitants sur les nouveaux modes d'entretien. Enfin un film a été réalisé et notamment diffusé lors du comité de pilotage des sites Natura 2000. La commune de Cosne-Cours-sur-Loire a également été rencontrée pour la sensibiliser sur les sites Natura 2000 avec un projet qui prendra forme en 2022.

Accompagnement réglementaire.

L'évaluation des incidences Natura 2000 et la veille réglementaire impliquent d'accompagner les projets et les programmes sur les sites. Réalisées en partenariat étroit avec les services de l'État, ces actions permettent d'informer les porteurs de projets sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire qui se trouvent sur l'emprise ou à proximité de leur projet, de les aider à définir les enjeux et ainsi de tendre vers une adéquation entre leur projet et les enjeux liés à la préservation du patrimoine naturel des sites Natura 2000.

En 2021, ce sont 19 projets, soumis ou non à évaluation des incidences, qui ont été accompagnés en fonction des besoins et des impacts potentiels sur les habitats et espèces des sites Natura 2000. Parmi eux, peut être cité par exemple le passage du Tour de France sur les sites Natura 2000 où l'accompagnement a notamment permis de cadrer les conditions de survol par les hélicoptères des sites en pleine période de reproduction de la faune.

Contrats Natura 2000.

Le suivi des contrats en cours a continué en 2021 :

- contrat pour la restauration et l'entretien de pelouses sur l'Île du Faubourg à La Charité-sur-Loire, porté par la commune avec la poursuite des travaux engagés ;
- contrat pour la mise en place d'une gestion pastorale et mécanique du sentier du Ver-Vert à Nevers, porté par la commune. Les clôtures fixes ont été installées sur le site et permettent ainsi au troupeau de pâturer en toute sécurité dans les parcs (du fait de sa localisation péri-urbaine, le site fait l'objet d'une fréquentation relativement importante notamment par des chiens). Des zones de pelouses sont également pâturées en itinérance ;
- contrat pour la poursuite de la gestion pastorale sur l'espace naturel sensible du Bec d'Allier dans la Nièvre, porté par le Conseil départemental de la Nièvre. La gestion pastorale se poursuit sur le site grâce au contrat Natura 2000. Des problématiques d'extension de chardons sur des zones ré-ouvertes ont été rencontrées et doivent être suivies ;
- contrat pour la restauration d'une roselière et l'entretien général du site de l'étang de Marvy, porté par la Fédération des chasseurs de la Nièvre. Ce contrat entre dans le cadre de la volonté de la FDC 58 de destiner ce site à la préservation de la faune et de la flore. Un assec de l'étang en vue de la restauration des roselières qui le bordent (action majeure du contrat) a été effectué

en 2021. Malheureusement les conditions météorologiques n'ont pas permis de réaliser cette restauration qui a dû être reportée à 2022 en espérant que la météo soit plus favorable.

Par ailleurs les échanges avec la ville de Cosne-Cours-sur-Loire ont permis d'initier en fin d'année les démarches pour le montage d'un nouveau contrat. Ce dernier aura pour objet d'expérimenter une restauration d'une prairie d'intérêt communautaire relevant de l'*Arrhenatherion elatioris* qui semble avoir progressivement régressée au profit du Chiendent.

Mesures agro-environnementales.

Avec le retard de mise en place de la nouvelle PAC, les exploitants du territoire ont dû, pour la majorité d'entre eux, s'engager dans des contrats d'un an. L'animation des MAEC a donc consisté à reporter une nouvelle fois ces contrats sur un an avec pour objectif que ces contrats d'un an maintiennent les engagements des exploitants jusqu'à la mise en œuvre de la nouvelle PAC en 2023. Par ailleurs, les travaux de construction de cette nouvelle PAC ont été suivis avec notamment la participation aux consultations organisées en Centre-Val de Loire et en Bourgogne Franche-Comté.

Pastoralisme.

L'accompagnement technique des éleveurs engagés dans le pastoralisme sur le site Natura 2000 s'est poursuivi.

En parallèle la participation au groupe "Pastoralisme" de la Fédération des Conservatoires a permis de suivre la construction d'une note sur le pastoralisme ligérien comportant des propositions d'actions.

Arrêté préfectoral de protection de biotope Sternes (APPB).

L'année 2021 a été marquée par des conditions météorologiques défavorables à la reproduction des sternes. Ainsi les sites identifiés en mai puis en juin (respectivement deux et trois sites) ont systématiquement été inondés, rendant l'année quasi nulle en termes de réussite de reproduction.

Études et connaissances.

Seul le suivi des annexes hydrauliques a été réalisé en 2021 avec, notamment, le réétalonnage des sondes.

Réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller, (La Chapelle- Saint-Ursin)



CONNAÎTRE

Plusieurs suivis scientifiques ont été réalisés de manière à évaluer l'évolution des cortèges ainsi que l'efficacité des mesures de gestion : rhopalocères, plantes invasives, plantes patrimoniales, macro-mammifères.



PROTÉGER

Le comité consultatif 2021 a été annulé du fait de la pandémie de Covid. La gestion administrative a été organisée directement avec les cogestionnaires et les services de l'État.

Les travaux d'installation du parc photovoltaïque, en bordure de réserve, ont fini à l'automne 2021.

Le 27 janvier, le Conservatoire d'espaces naturels a acquis une parcelle privée de 0,4 ha sur les Carrières, dans le périmètre de la réserve naturelle.



GÉRER

De manière à entretenir les milieux, un troupeau de 50 moutons a pâturé les pelouses et fourrés de la réserve tout l'année. Deux boucs ont été ajoutés au troupeau en décembre 2021.

Une équipe bénévole de 13 personnes se relaie pour aider au suivi et à la gestion du troupeau ainsi que Mylène Perelli (éleveuse) qui surveille régulièrement l'état sanitaire de manière plus fine.

1 320 mètres de clôtures fixes ont été posés sur le Coteau, les Laburets et l'Impasse des Italiens entre avril 2020 et avril 2021. De novembre à décembre, 1 060 mètres supplémentaires ont été posés sur le Tusiau et les Laburets. L'ensemble de ces linéaires a été réalisé par l'association Le Relais et l'entreprise Renier.

Les bénévoles de Propachape ont débroussaillé et bucheronné 7 000 m² sur le coteau. Ces chantiers ont été réalisés d'octobre 2021 à février 2022.

En février 2021, l'entreprise Cirade Environnement a restauré 2 ha de fruticée et broyé les surfaces restaurées l'année précédente. Un broyage d'entretien a également été réalisé en septembre 2021 sur les surfaces restaurées en début d'année.

En janvier et février 2021, l'association Le Relais a effectué la sécurisation de huit puits de mine sur la réserve naturelle (six sur le coteau et deux sur les communaux).

Les stations de Renouée du Japon, ont fait l'objet d'un arrachage systématique de mai à septembre.



VALORISER

Animations grand public.

Cinq animations ont été programmées en 2020. Les trois animations printanières ont été annulées du fait de l'épidémie de Covid. La visite crépusculaire du 23 juillet a rassemblé 17 personnes, et l'animation "familles" du 2 septembre a été annulée par manque de participants.

Facebook

Une page Facebook est mise à jour régulièrement par le conservateur. Au 31 décembre 2021, 644 personnes sont abonnées à la page de la Réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller. La page a été alimentée avec 20 publications en 2021.

Animation territoriale sur le Cher

Boischaut sud

Une visite a été réalisée chez un privé afin d'envisager une ORE.

Champagne berrichonne

Une réflexion est en cours afin de travailler avec la Safer sur les biens présumés sans maître constitués de pelouses calcicoles des communes de Drevant et Saint-Amand-Montrond.

Le Val d'Allier berrichon

Sur la base des données transmises par les Amis du Val d'Allier, deux cessions de prospection ont eu lieu en mai et juillet permettant de confirmer l'importance du patrimoine naturel local. Sur ces bases, un périmètre large et des zones de prospection prioritaires correspondant aux secteurs de présence d'habitats et espèces patrimoniales ont été identifiés puis proposés et validés par le Conseil scientifique.

Les Butteaux à Couargues et Herry

Composé d'une majorité de prairies, le site est inclus dans les grands ensembles de milieux ouverts présents au sein de la réserve naturelle nationale du Val de Loire avec un état de conservation qui s'échelonne de bon à moyen. Suite aux négociations menées depuis plusieurs années auprès de la société Lafarge-Holcim, cette dernière a finalement accepté de s'en séparer. Le Conservatoire a été désigné acquéreur du site et est donc en attente de l'obtention des financements nécessaires pour finaliser son acquisition.

Partenariat Safer

Comme chaque année, les animateurs territoriaux de l'antenne Cher-Indre ont rencontré l'équipe de la Safer du Cher pour faire un point sur les dossiers en cours et les éventuelles attentes de chacun. La rencontre a eu lieu le 30 septembre.

AOT sur le périmètre de la RNVL

L'objectif de ces démarches est que les Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire et Bourgogne deviennent cogestionnaires des francs-bords situés au sein de la réserve naturelle nationale du Val de Loire, générant ainsi des extensions foncières sur plusieurs sites gérés par le Conservatoire, comme les Vallées par exemple, mais aussi sur les Butteaux dont l'acquisition est en cours. Elle permettra également de retrouver la gestion de l'Île du pont de la Batte incluse dans le domaine public fluvial et dont l'AOT est achevée.

Rocade de Bourges

Le Conservatoire a été missionné par le département du Cher dans le cadre des mesures compensatoires de la rocade de Bourges. L'objectif 2021 était de travailler sur le plan de gestion pour la mise en œuvre de ces dernières sur le site dit du champ des pommiers.